

# **Technologue en dispositifs médicaux CFC**

## **Formation et recrutement de formateurs/formatrices en entreprise et d'experts/expertes**

### **De quoi s'agit-il ?**

Le tout nouvel apprentissage de « technologue en dispositifs médicaux » avec CFC sera lancé, selon les prévisions, en août 2018. Pour assurer cette formation, les établissements de la santé devront disposer d'un effectif suffisant de formateurs/formatrices en entreprise et d'experts/expertes compétents et qualifiés. Dès lors, il est souhaitable qu'au moment de son introduction, le plus possible de spécialistes du domaine de la stérilisation centrale aient suivi la formation d'assistant/e technique en stérilisation niveau 2 (STE 2). Proposé en partenariat avec la Société suisse de stérilisation hospitalière (SGSV/SSSH/SSSO) et son homologue allemand (DGSV e.V.), ce cours est donné en Suisse romande par [Espace Compétences](#) à Cully (en français) et en Suisse alémanique par [H+ Bildung](#) à Aarau (en allemand).

Pour éviter les problèmes de manque de personnel, il est recommandé aux services concernés d'inscrire les futurs formateurs/trices au cours d'assistant/e technique en stérilisation niveau 2 (STE 2) à partir de l'été 2016 de façon échelonnée, à raison d'une personne par année et par établissement.

### **Contenus du cours de niveau 2**

Le cours de niveau 2 permet d'approfondir des notions telles que la disposition et l'analyse qualitative des locaux et de la technique d'exploitation, l'épidémiologie et la prévention des infections nosocomiales, l'approche juridique de l'utilisateur et la responsabilité ainsi que les divers contrôles des dispositifs médicaux. Les problématiques liées à la gestion d'un service sont également abordées : analyse des pratiques professionnelles, coûts dans le domaine de la stérilisation et notions d'économie de la santé. S'y ajoutent la planification des activités, l'expression orale et la prise de parole en public ou encore l'encadrement pédagogique – une liste qui n'est pas exhaustive.

### **Rôle respectif des formateurs/formatrices et des experts/expertes**

Les formateurs/trices en entreprise ont pour mission principale d'accompagner les apprenti-e-s et d'établir leur programme selon le plan de formation. Ils les placent face à des situations de travail et d'apprentissage spécifiques à la profession, les encadrent et leur donnent un feed-back.

Les expert-e-s jouent quant à eux un rôle actif lors de la procédure de qualification.

### **Exigences posées aux formateurs/formatrices et aux experts/expertes**

Tant les formateurs/trices en entreprise que les expert-e-s possèdent une formation professionnelle qualifiée ainsi que des aptitudes pédagogiques et méthodologiques appropriées. Ils sont en outre titulaires, dans leur domaine professionnel, d'un CFC ou d'une qualification jugée équivalente (assistant/e technique en stérilisation 2). Ils se perfectionnent en suivant les cours que propose l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) en collaboration avec les cantons et les organisations du monde du travail, ou que propose la Fédération suisse pour la formation continue : l'organisation faïtière pour la formation continue en Suisse FSEA.

## **Portrait de la profession**

La formation de technologue en dispositifs médicaux consiste en un apprentissage professionnel de trois ans débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC). Employés au sein des services de stérilisation centrale, les technologues en dispositifs médicaux sont chargés de retraiter les instruments chirurgicaux dans les règles de l'art. Ils connaissent les prescriptions juridiques et les normes de ce domaine, éliminent le matériel à usage unique de façon appropriée et remettent en circuit le matériel réutilisable selon les directives et normes techniques et scientifiques les plus récentes.